

Université Concordia

États financiers au 30 avril 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Situation financière	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 32



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université Concordia

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Université Concordia, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2017 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Université Concordia au 30 avril 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 13 septembre 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

Université Concordia

Situation financière

au 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	16 732	4 030	16 632	3 980			100	50		
Subventions à recevoir (note 4)	51 805	51 357	45 285	45 518	1 125	1 022	30	39	5 365	4 778
Comptes clients et autres créances (note 5)	14 696	14 746	12 420	12 168	2 171	2 552	105	26		
Stocks	2 572	2 636	2 572	2 636						
Autres actifs et frais payés d'avance	5 794	7 320	5 732	7 287					62	33
Avances à Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt	13 499	8 815	5 269	1 206			8 230	7 609		
	105 098	88 904	87 910	72 795	3 296	3 574	8 465	7 724	5 427	4 811
Long terme										
Montant à recevoir du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (note 6)	103 212	119 715							103 212	119 715
Autres actifs et frais payés d'avance	3 524	3 447	3 092	3 087			432	360		
Investissement en partenariat de recherche	565				565					
Avances au fonds d'immobilisations, sans intérêt			121 903	138 188						
Avances au fonds de fonctionnement, sans intérêt					23 979	24 099	24 780	25 089		
Immobilisations corporelles (note 7)	795 192	792 490							795 192	792 490
Actifs incorporels (note 8)	26 241	27 589							26 241	27 589
	1 033 832	1 032 145	212 905	214 070	27 840	27 673	33 677	33 173	930 072	944 605
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 9)	105 000	106 500	105 000	106 500						
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	80 403	61 386	72 173	53 777			8 230	7 609		
Montant à payer au MEES	1 614	8 446	1 614	8 446						
Comptes d'agences et en fiducie	10 726	4 976	10 726	4 976						
Produits reportés	13 735	12 341	13 735	12 341						
Apports reportés (note 10)	27 840	27 673			27 840	27 673				
Passif de la valeur marchande d'un instrument financier (note 11 (i))	526	622							526	622
Intérêts à payer sur la dette à long terme	5 355	5 033							5 355	5 033
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 11)	40 181	57 575							40 181	57 575
	285 380	284 552	203 248	186 040	27 840	27 673	8 230	7 609	46 062	63 230
Long terme										
Apports reportés (note 10)	102 636	99 650					25 158	24 525	77 478	75 125
Dus aux fonds grevés d'affectations, sans intérêt			48 759	49 188						
Dus au fonds de fonctionnement, sans intérêt									121 903	138 188
Dette à long terme (note 11)	524 772	499 033							524 772	499 033
Passif au titre des prestations constituées (note 12)	161 803	193 791	161 803	193 791						
	1 074 591	1 077 026	413 810	429 019	27 840	27 673	33 388	32 134	770 215	775 576
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Déficit non grevé d'affectations	(268 211)	(280 827)	(268 211)	(280 827)						
Grevé d'affectations d'origine interne (note 13)	67 306	65 878	67 306	65 878						
Grevé d'affectations d'origine externe	289	1 039					289	1 039		
Investi en immobilisations	159 857	169 029							159 857	169 029
	(40 759)	(44 881)	(200 905)	(214 949)	-	-	289	1 039	159 857	169 029
	1 033 832	1 032 145	212 905	214 070	27 840	27 673	33 677	33 173	930 072	944 605

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

original signé par Norman Hébert

Administrateur

original signé par Alan Shepard

Administrateur

Université Concordia

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	131 583	124 372	131 583	124 372						
Subventions gouvernementales										
Gouvernement du Québec	266 609	268 083	241 727	231 231	5 218	6 098	1 027	604	18 637	30 150
Gouvernement du Canada	31 223	30 107	4 772	4 543	22 795	21 782	223	410	3 433	3 372
Subventions non gouvernementales	8 862	8 865			7 471	8 030	902	549	489	286
Honoraires et autres produits	34 970	31 541	31 150	29 166	378		3 130	2 089	312	286
Services à la collectivité	8 205	7 242	8 205	7 242						
Services aux étudiants	16 554	16 328	16 554	16 328						
Services auxiliaires (note 14)	19 083	19 333	19 083	19 333						
Immeubles locatifs	4 794	5 104	4 794	5 104						
Dons	9 800	6 865			139	218	8 822	5 583	839	1 064
Fondation de l'Université Concordia	16 364	10 285	10 835	3 189		29	4 993	6 466	536	601
	548 047	528 125	468 703	440 508	36 001	36 157	19 097	15 701	24 246	35 759
Charges										
Services et soutien à l'enseignement (note 15)	250 254	233 246	250 254	233 246						
Recherche	57 428	55 764	21 800	19 607	35 628	36 157				
Soutien institutionnel (note 15)	83 759	81 357	83 759	81 357						
Services à la collectivité	11 695	10 668	11 695	10 668						
Services aux étudiants	15 551	15 778	15 551	15 778						
Projets de dotations et avec restrictions	16 108	12 650					16 108	12 650		
Dons à Fondation de l'Université Concordia	4 844	2 936	1 000	1 000			3 844	1 936		
Avantages sociaux futurs (note 12)	43 416	44 655	43 416	44 655						
Programme de retraite volontaire (note 16)	13 649		13 649							
Services auxiliaires (note 14)	13 104	14 156	13 104	14 156						
Immeubles locatifs	2 245	2 824	2 245	2 824						
Biens sous le seuil de capitalisation	2 403	2 086							2 403	2 086
Variation de la valeur marchande d'un instrument financier (note 11 (i))	(96)	303							(96)	303
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 038	920	590	313					448	607
Intérêts sur la dette à long terme	10 606	11 061		174					10 606	10 887
Frais liés aux obligations et frais de courtage	13 178	13 170	78	76					13 100	13 094
Amortissement des immobilisations corporelles	41 291	40 045							41 291	40 045
Amortissement des actifs incorporels	3 466	3 282							3 466	3 282
	583 939	544 901	457 141	423 854	35 628	36 157	19 952	14 586	71 218	70 304
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(35 892)	(16 776)	11 562	16 654	373	–	(855)	1 115	(46 972)	(34 545)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné	Fonds grevés d'affectations		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	Fonds d'immobilisations	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	(44 881)	(4 070)	(214 949)	(176 898)			1 039	951	169 029	171 877
Modification comptable (note 2)		(9 000)		(9 000)						
Soldes redressés	(44 881)	(13 070)	(214 949)	(185 898)	-	-	1 039	951	169 029	171 877
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(35 892)	(16 776)	11 562	16 654	373		(855)	1 115	(46 972)	(34 545)
Réévaluations et autres éléments (note 12)	40 281	(15 316)	40 281	(15 316)						
Apports reçus à titre de dotations	1 351	2 646					1 351	2 646		
Dotations versées à Fondation de l'Université Concordia	(1 618)	(2 365)					(1 618)	(2 365)		
Virements interfonds (note 17)			(37 799)	(30 389)	(373)		372	(1 308)	37 800	31 697
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(40 759)	(44 881)	(200 905)	(214 949)	-	-	289	1 039	159 857	169 029

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(35 892)	(16 776)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des actifs et passifs financiers	(567)	458
Amortissement des apports reportés – fonds de recherche et fonds désigné	800	4 037
Amortissement des immobilisations corporelles	41 291	40 045
Amortissement des actifs incorporels	3 466	3 282
Placements reçus		(360)
Passif au titre des prestations constituées	8 293	7 970
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	20 315	1 024
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>37 706</u>	<u>39 680</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Avances à Fondation de l'Université Concordia	(4 684)	(5 841)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(43 470)	(55 578)
Acquisition d'actifs incorporels	(2 118)	(1 807)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(50 272)</u>	<u>(63 226)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(1 500)	40 700
Montant à recevoir du MEES	16 503	4 730
Emprunts à long terme	64 415	60 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(56 236)	(80 802)
Apports reportés – fonds d'immobilisations	2 353	428
Apports reçus à titre de dotations	1 351	2 646
Apports versés à titre de dotations à Fondation de l'Université Concordia	(1 618)	(2 365)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>25 268</u>	<u>25 337</u>
Augmentation nette de l'encaisse	12 702	1 791
Encaisse au début	<u>4 030</u>	<u>2 239</u>
Encaisse à la fin	<u><u>16 732</u></u>	<u><u>4 030</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ

L'Université a été constituée en vertu de la Loi concernant l'Université Concordia, L.Q. 1948, c. 91, modifiée par L.Q. 1959-60, c. 191 et L.Q. 2006, c. 69. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire et universitaire, la recherche et le service public. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du chapitre 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôts.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'Université a révisé le calcul des vacances courues et a modifié rétroactivement le solde de fonds d'ouverture de l'exercice précédent.

Cette modification a eu l'impact suivant :

	Solde déjà établi	Redressement	Solde redressé
	\$	\$	\$
Situation financière – fonds de fonctionnement			
Passif			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	44 777	9 000	53 777
Évolution des soldes de fonds – fonds de fonctionnement			
Soldes de fonds (négatifs) au début	(176 898)	(9 000)	(185 898)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(205 949)	(9 000)	(214 949)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'Université a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les informations financières d'un organisme sans but lucratif qu'elle contrôle. L'information financière requise à propos de l'organisme contrôlé est présentée dans les notes complémentaires.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions canadiennes, qui sont inclus dans les autres actifs et les investissements en partenariat de recherche, qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements ou Charges d'intérêts, le cas échéant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université a recours à des instruments financiers dérivés afin de gérer l'exposition de sa dette au risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas d'instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette à long terme portant intérêt à taux variable. Ces swaps donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel (capital) sur lequel les placements sont calculés.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Les instruments financiers dérivés qui ne respectent pas les critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur à l'état de la situation financière et les variations de la juste valeur des placements sont enregistrées dans l'état des résultats de l'exercice.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les services de soutien à l'enseignement et de soutien institutionnel de l'Université. Ce fonds reflète les ressources non grevées d'affectations ainsi que les ressources grevées d'affectations d'origine interne.

Le fonds de recherche présente les ressources grevées d'affectations d'origine externe utilisées à des fins de recherche et liées à la recherche.

Le fonds désigné est utilisé pour refléter les fonds reçus d'entités externes à des fins spécifiques imposées par le donateur ou la partie externe.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations détenues et gérées par l'Université. Il comprend le coût des immobilisations acquises, financées et comptabilisées à titre de charges par les autres fonds au cours de l'année d'acquisition.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits de placements grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés des apports à titre de dotations sont constatés dans les fonds grevés d'affectations ou dans le fonds de fonctionnement selon la nature de la restriction imposée par l'apporteur. Les produits de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les honoraires et autres produits, les services à la collectivité, les services aux étudiants, les services auxiliaires et les immeubles locatifs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les livraisons ont été effectuées ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Stocks

Les stocks des magasins de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Autres actifs

Les autres actifs représentent des incitatifs à la location et des commissions versées sur les immeubles locatifs, qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux respectifs.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Les intérêts relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction sont capitalisés à des taux qui reflètent les coûts de financement de ces actifs. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les améliorations locatives sont comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations en cours de construction et les autres projets d'immobilisations importants financés par le fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement dans le fonds d'immobilisations.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation, telle qu'elle est prescrite par le MEES, selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Aménagement des terrains	20 ans
Bâtiments	40 à 50 ans
Rénovations – mécanique du bâtiment	25 ans
Rénovations – réaménagement intérieur	30 ans
Rénovations – architecture ou structure	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (max. 10 ans)
Mobilier et équipement	3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels amortissables	
Développements informatiques	10 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) Inc.	Durée de l'entente

L'amortissement est comptabilisé dans le fonds d'immobilisations.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et les autres actifs amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Œuvres d'art et collections

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au fonds d'immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, et elles ne sont pas amorties.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur lors de leur comptabilisation, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle établie séparément aux fins de la comptabilisation, laquelle est déterminée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle complète la plus récente, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste Avantages sociaux futurs. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne est utilisé pour deux types d'opérations :

- L'Université a adopté une politique afin de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement pour les montants non dépensés du budget relatifs à des programmes spécifiques. Les programmes couverts par cette politique sont décrits à la note 13;
- La direction a décidé de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement non dépensé pour des programmes spécifiques prioritaires de l'Université.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

4 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

					2017
	Operating (a)	Research	Designated	Capital	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Montant à recevoir du MEES	44 832		30	5 365	50 227
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	453	383			836
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (excluant le MEES)		742			742
	<u>45 285</u>	<u>1 125</u>	<u>30</u>	<u>5 365</u>	<u>51 805</u>
					2016
	Operating (a)	Research	Designated	Capital	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Montant à recevoir du MEES	45 075		26	4 778	49 879
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	415	236	13		664
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (excluant le MEES)	28	786			814
	<u>45 518</u>	<u>1 022</u>	<u>39</u>	<u>4 778</u>	<u>51 357</u>

(a) Cette somme comprend un montant de 31 106 \$ correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2017 (32 791 \$ au 30 avril 2016). Après la fin de l'exercice, la subvention a été confirmée.

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2017	2016
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses (a)	5 570	7 520
Services, avances et autres	5 850	3 648
Avance à une filiale en propriété exclusive d'un organisme contrôlé, sans intérêt	1 000	1 000
	<u>12 420</u>	<u>12 168</u>

(a) Au 30 avril, 2017, la valeur comptable brute des comptes clients totalise 8 434 \$ (10 908 \$ au 30 avril 2016). Ces comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2 864 \$ (3 388 \$ au 30 avril 2016).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

6 - MONTANT À RECEVOIR DU MEES

L'Université a comptabilisé une subvention à recevoir du MEES découlant de la transition aux principes comptables généralement reconnus. Ce montant découle de l'écart entre la valeur nette des immobilisations de l'Université financées par le MEES et la valeur du service de la dette à long terme financé par le gouvernement du Québec.

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	45 473		45 473
Aménagement des terrains	4 189	749	3 440
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	940 527	252 619	687 908
Construction en cours	133		133
Mobilier et équipement	103 552	65 288	38 264
Documents de bibliothèque	35 363	18 326	17 037
Œuvres d'art	2 937		2 937
	1 132 174	336 982	795 192
			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	44 908		44 908
Aménagement des terrains	4 126	539	3 587
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	916 512	230 293	686 219
Mobilier et équipement	100 663	63 054	37 609
Documents de bibliothèque	35 856	18 626	17 230
Œuvres d'art	2 937		2 937
	1 105 002	312 512	792 490

Au 30 avril 2017, les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement incluent un montant de 6 963 \$ relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles (6 440 \$ au 30 avril 2016).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

8 - ACTIFS INCORPORELS

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développements informatiques – en cours	3 487		3 487
Développements informatiques	30 930	8 922	22 008
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	3 432	2 686	746
	37 849	11 608	26 241
	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développements informatiques – en cours	2 859		2 859
Développements informatiques	29 591	5 829	23 762
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	3 281	2 313	968
	35 731	8 142	27 589

9 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire autorisée de 245 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de 2,7 % (2,7 % au 30 avril 2016). Cette facilité de crédit est renouvelable et convertible à taux fixe, essentiellement par l'émission d'acceptations bancaires. Au 30 avril 2017, le total des acceptations bancaires en cours s'élève à 105 000 \$, portant intérêt à des taux variant de 0,98 % à 1,08 %. Le taux moyen de tous les taux fixes pour l'exercice se chiffre à 1,02 % (0,99 % au 30 avril 2016).

En mai 2017, l'Université a modifié la lettre de crédit irrévocable de 891 \$ US au U.S. Department of Education à 694 \$ US. La lettre de crédit irrévocable est assortie d'un terme de douze mois échéant le 31 mai 2018. Le montant représente 50 % des fonds reçus par l'Université dans le cadre du programme sur l'enseignement supérieur (Title IV, Higher Education Act Program) conformément au programme fédéral américain d'aide aux étudiants (U.S. Federal Student Aid Program).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

10 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Court terme		
Fonds de recherche		
Solde au début	27 673	23 998
Montant reçu au cours de l'exercice	35 795	39 832
Montant constaté à titre de produits	<u>(35 628)</u>	<u>(36 157)</u>
Solde à la fin	<u>27 840</u>	<u>27 673</u>
Long terme		
Fonds désigné		
Solde au début	24 525	24 163
Montant reçu au cours de l'exercice	19 730	16 063
Montant constaté à titre de produits	<u>(19 097)</u>	<u>(15 701)</u>
Solde à la fin	<u>25 158</u>	<u>24 525</u>
Fonds d'immobilisations		
Solde au début	75 125	74 697
Montant reçu au cours de l'exercice	26 599	36 187
Montant constaté à titre de produits	<u>(24 246)</u>	<u>(35 759)</u>
Solde à la fin	<u>77 478</u>	<u>75 125</u>
	<u>102 636</u>	<u>99 650</u>

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Emprunts financés par l'Université		
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 36 \$, capital seulement, échéant en août 2027 (i)	8 984	9 416
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2038 (ii)	10 694	11 055
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2025 (iii)	880	977
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2026 (iv)	10 990	12 050

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Débetures non garanties de premier rang de série A, d'une valeur nominale de 200 000 \$, 6,55 % (taux effectif de 6,97 %), émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie, la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 2 septembre 2042	190 142	190 002
	221 690	223 500
Emprunts financés par le gouvernement du Québec		
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,149 %, remboursable en dix versements variables, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	64 416	
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,472 %, remboursable en six versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	13 611	15 489
Obligations, série 15D, 4,37 % et 4,57 %, remboursables en deux versements variables, échéant le 15 mai 2017	2 653	2 649
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,437 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	36 212	38 659
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,489 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	13 440	14 080
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,409 %, remboursable en six versements variables, échéant le 29 mai 2019	81 370	87 367
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,03 %, remboursable en neuf versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2022	3 093	3 609
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,619 %, remboursable en vingt versements variables, échéant le 1 ^{er} juin 2034	18 400	19 200
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,511 %, remboursable en dix-neuf versements variables, échéant le 1 ^{er} mars 2034	32 263	34 131
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,466 %, remboursable en dix versements variables, échéant le 1 ^{er} mars 2026	32 979	35 976

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,23 %, remboursable en dix-neuf versements variables, échéant le 1 ^{er} juin 2034	20 160	21 000
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,808 %, remboursable en quinze versements variables, échéant le 29 mai 2031	3 024	3 024
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 2,947 %, remboursable en vingt versements variables, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	7 722	8 998
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 3,563 %, remboursable en quarante versements variables, échéant le 1 ^{er} septembre 2032	14 874	15 582
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,6344 %		17 213
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,0183 %		13 628
Obligations, série 14D, 5 %		4 073
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 1,269 %		745
	344 217	335 423
Fonds d'amortissement cumulé payé par la province de Québec	(954)	(2 315)
	343 263	333 108
	564 953	556 608
Tranche échéant à moins de un an	40 181	57 575
Dette à long terme	524 772	499 033

- (i) Le 24 août 2012, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 15 ans avec RBC (Banque Royale du Canada) pour un montant de 11 000 \$ afin de faire l'acquisition des 5^e et 6^e étages ainsi que du sous-sol du Complexe du Faubourg. La transaction a pris effet le 30 août 2012 à un taux d'intérêt fixe de 3,08 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,896 % (0,943 % au 30 avril 2016).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 11 000 \$ en août 2012. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 526 \$ (622 \$ en 2016). Ce swap est enregistré au titre de passif de la valeur marchande d'un instrument financier, puisqu'il ne remplit pas les critères de comptabilité de couverture.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (ii) Le 1^{er} mai 2013, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 25 ans afin d'effectuer le paiement final de l'acquisition de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 3,014 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,896 % (0,943 % au 30 avril 2016).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 12 071 \$ en mai 2013. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 855 \$ (965 \$ en 2016).

- (iii) Le 1^{er} mai 2013, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 12 ans afin de refinancer les rénovations de résidences étudiantes situées dans le pavillon Ouest de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 2,688 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,896 % (0,943 % au 30 avril 2016).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 1 254 \$ en mai 2013. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 39 \$ (51 \$ en 2016).

- (iv) Au 30 avril 2014, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 12 ans afin de refinancer les rénovations de résidences étudiantes situées dans le pavillon Est de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 2,808 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,896 % (0,943 % au 30 avril 2016).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 14 080 \$ en avril 2014. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 577 \$ (738 \$ en 2016).

Le MEES verse deux types de subventions aux universités : des subventions de fonctionnement et des subventions d'investissement. Ces dernières sont autorisées dans le cadre du plan d'investissement sur cinq ans de l'Université et sont financées par le gouvernement du Québec au moyen d'un emprunt public effectué au nom de l'Université (processus connu sous le nom d'« obligations garanties par une subvention »). Ainsi, la dette à long terme susmentionnée est gérée par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service.

Conformément à sa charte et aux décrets gouvernementaux adoptés en vertu de sa charte (le dernier décret ayant été adopté le 2 juin 2010), l'Université ne peut avoir en cours un montant en capital total en débetures et en titres de créances supérieur à 700 000 \$, excluant les montants empruntés par prêt ou par billet.

Les obligations de série 15D obligent le gouvernement du Québec à faire des paiements réguliers dans un fonds d'amortissement.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

Le produit des débentures non garanties de premier rang de série A a principalement été utilisé pour financer les projets d'investissement de l'Université au cours des dernières années. Ce placement était distinct du processus actuel des « obligations garanties par une subvention » utilisé par le gouvernement du Québec pour financer les dépenses en immobilisations du système d'éducation, dans le cadre duquel les obligations garanties par une subvention sont gérées par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service. Les débentures incombent directement à l'Université.

Les remboursements du montant nominal pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Financés par l'Université	Financés par le gouvernement du Québec	Total
	\$	\$	\$
2018	1 988	38 193	40 181
2019	2 036	21 992	24 028
2020	2 081	125 829	127 910
2021	2 130	13 045	15 175
2022	2 180	13 117	15 297
	<u>10 415</u>	<u>212 176</u>	<u>222 591</u>

12 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. De plus, la situation financière du régime de retraite à prestations déterminées capitalisé est également mesurée par des évaluations actuarielles aux fins de capitalisation, au moins une fois tous les trois ans. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2015 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2018.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

12 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le passif pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Régimes de retraite		
Solde au début	92 750	63 502
Dépenses	32 562	33 416
Cotisations versées	(30 399)	(31 855)
Réévaluations et autres éléments	<u>(45 735)</u>	<u>27 687</u>
Solde à la fin	<u><u>49 178</u></u>	<u><u>92 750</u></u>
Autres avantages		
Solde au début	101 041	107 003
Dépenses	10 854	11 239
Cotisations versées	(4 724)	(4 830)
Réévaluations et autres éléments	<u>5 454</u>	<u>(12 371)</u>
Solde à la fin	<u><u>112 625</u></u>	<u><u>101 041</u></u>
Total		
Solde au début	193 791	170 505
Dépenses	43 416	44 655
Cotisations versées	(35 123)	(36 685)
Réévaluations et autres éléments	<u>(40 281)</u>	<u>15 316</u>
Passif pour avantages sociaux futurs à la fin	<u><u>161 803</u></u>	<u><u>193 791</u></u>

Rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers

	<u>Régimes de retraite</u>		<u>Autres régimes</u>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	1 022 491	984 536	112 625	101 041
Juste valeur des actifs des régimes	<u>973 313</u>	<u>891 786</u>		
Passif au titre des prestations constituées	<u><u>(49 178)</u></u>	<u><u>(92 750)</u></u>	<u><u>(112 625)</u></u>	<u><u>(101 041)</u></u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

12 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite capitalisé selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	%	%
Catégorie d'actifs		
Actions	2	2
Titres à revenu fixe	2	2
Fonds communs	71	71
Autres placements	25	25
	<u>100</u>	<u>100</u>

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>Régimes de retraite</u>		<u>Autres régimes</u>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	6,00	6,00	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	2,70	2,70	2,70	2,70
Coût des avantages sociaux				
Taux d'actualisation	6,00	6,00	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	2,70	2,80	2,70	2,80

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	%	%
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7,81	5,50
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,11	4,32
Année où le taux devrait se stabiliser	2028	2036

Prestations versées

Les prestations versées dans le cadre des régimes de retraite s'élèvent à 49 483 \$ (51 428 \$ en 2016) et celles versées dans le cadre d'autres régimes se chiffrent à 4 724 \$ (4 830 \$ en 2016).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

13 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Soutien à l'enseignement		
Projets institutionnels	16 864	18 992
Services aux étudiants	9 582	9 651
Fonds de bourses d'études	6 773	6 093
Programmes de formation du personnel	585	635
Recrutement	604	605
Centre d'étude sur l'apprentissage et la performance	149	149
Plan directeur Enseignement et Recherche	3 994	3 520
Fonds de développement professionnel du corps professoral	1 503	1 368
Services à la communauté	3 682	2 177
Autres	4 604	2 543
	<u>48 340</u>	<u>45 733</u>
Recherche		
Recherche financée par les frais généraux	2 112	2 183
Infrastructure de recherche	3 902	3 562
Fonds général à l'usage des chercheurs subventionnés	2 865	2 845
Chaire de recherche de Concordia	2 461	2 568
Programme de développement de la recherche du corps professoral	2 096	1 593
Financement de démarrage de recherches	723	1 005
Programme de distinction scolaire	622	586
Programme d'optimisation des installations	208	276
Programme de soutien aux activités de recherche	690	695
Laboratoires de recherche	282	278
Initiatives de recherche et infrastructure	1 198	745
Autres	1 166	2 677
	<u>18 325</u>	<u>19 013</u>
Capital et technologie		
Projets d'immobilisations et projets spéciaux	221	712
Technologies de l'information	420	420
	<u>641</u>	<u>1 132</u>
	<u><u>67 306</u></u>	<u><u>65 878</u></u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

14 - SERVICES AUXILIAIRES

	2017		
	Produits	Charges	Excédent
	\$	\$	\$
Magasins de détail	9 588	8 522	1 066
Résidences	5 751	2 647	3 104
Stationnement	1 727	550	1 177
Services d'alimentation	1 658	1 136	522
Publicité	118		118
Autres services	241	249	(8)
	19 083	13 104	5 979
			2016
	Produits	Charges	Excédent
	\$	\$	\$
Magasins de détail	10 324	9 673	651
Résidences	5 291	2 481	2 810
Stationnement	1 653	485	1 168
Services d'alimentation	1 713	1 294	419
Publicité	109		109
Autres services	243	223	20
	19 333	14 156	5 177

15 - CHARGES

	2017	2016
	\$	\$
Services et soutien à l'enseignement		
Enseignement	224 805	209 323
Bibliothèque	12 082	11 219
Services d'enseignement et des technologies de l'information	13 367	12 704
	250 254	233 246
Soutien institutionnel		
Administration	48 236	45 627
Services pour les installations et les opérations	35 429	35 606
Location de locaux	94	124
	83 759	81 357

16 - PROGRAMME DE RETRAITE VOLONTAIRE

En 2016, l'Université a décidé de proposer une offre exceptionnelle d'une durée limitée aux membres admissibles du personnel au Programme de retraite volontaire (ci-après le « PRV »). Le PRV a été offert aux employés qui, en date du 31 mai 2017, étaient âgés de 60 ans ou plus et ayant offert un minimum de 10 ans de services continus au sein de l'Université dans une position permanente.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

16 - PROGRAMME DE RETRAITE VOLONTAIRE (suite)

Les objectifs de ce programme étaient d'atténuer les compressions budgétaires au budget d'opération des dernières années ainsi que de préserver la durabilité financière de l'institution. Le coût de ce programme est comptabilisé dans le fonds de fonctionnement.

17 - VIREMENTS INTERFONDS

	2017			
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds de recherche</u>	<u>Fonds désigné</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>
	\$	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	(13 235)		(90)	13 325
Intérêts sur la dette à long terme	(11 946)			11 946
Achats d'équipement	(11 328)		(729)	12 057
Documents de bibliothèque	(470)			470
Projets spécifiques de l'Université	(419)		583	(164)
Aide aux étudiants de premier et de deuxième cycles	(623)		608	15
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	(151)			151
Surplus d'investissements du partenariat de recherche	373	(373)		
	<u>(37 799)</u>	<u>(373)</u>	<u>372</u>	<u>37 800</u>
				2016
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds de recherche</u>	<u>Fonds désigné</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>
	\$	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	(4 860)		(373)	5 233
Intérêts sur la dette à long terme	(11 827)			11 827
Achats d'équipement	(8 071)		(1 866)	9 937
Documents de bibliothèque	(4 030)			4 030
Projets spécifiques de l'Université	(839)		323	516
Aide aux étudiants de premier et de deuxième cycles	(623)		608	15
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	(139)			139
	<u>(30 389)</u>	<u>—</u>	<u>(1 308)</u>	<u>31 697</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

17 - VIREMENTS INTERFONDS (suite)

L'Université gère sa trésorerie à partir du fonds de fonctionnement. Les encaissements et les remboursements dans les autres fonds sont comptabilisés comme des montants à payer au fonds de fonctionnement ou à recevoir par le fonds de fonctionnement. Les soldes ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité fixe de remboursement.

18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la valeur établie et acceptée par les parties.

L'Université contrôle l'organisme eConcordia.com, puisque la majorité des membres de son conseil d'administration occupent des emplois de direction au sein de l'Université. Cependant, l'Université ne consolide pas les états financiers de l'organisme avec ceux de l'Université.

eConcordia.com est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. KnowledgeOne Inc., filiale détenue à 100 % par eConcordia.com, offre des cours pour favoriser l'apprentissage sous forme électronique ou par l'intermédiaire des nouveaux médias.

Voici les informations financières importantes de eConcordia.com aux 30 avril 2017 et 2016 :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
État des résultats		
Produits	6 570	6 257
Charges	<u>7 283</u>	<u>6 341</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(713)</u>	<u>(84)</u>
État de la situation financière		
Total de l'actif	<u>2 763</u>	<u>2 418</u>
Total du passif	3 996	2 905
Déficit	<u>(1 233)</u>	<u>(487)</u>
	<u>2 763</u>	<u>2 418</u>
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	1 047	1 044
Activités d'investissement	(910)	(987)
Activités de financement	(100)	(83)

Il n'y a pas de différences importantes entre les méthodes comptables utilisées par eConcordia.com et celles de l'Université.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

L'Université a payé des frais de service à KnowledgeOne Inc. pour la prestation de cours aux étudiants de l'Université. Les charges se sont élevées à environ 4 620 \$ (4 396 \$ en 2016).

L'Université a facturé des frais liés à l'enseignement et des frais de gestion pour une somme d'environ 740 \$ (686 \$ en 2016). Au 30 avril 2017, l'Université a un montant à recevoir de 1 071 \$ (485 \$ en 2016) ainsi qu'une avance sans intérêt de 1 000 \$ au 30 avril 2017 (1 000 \$ en 2016).

La Fondation de l'Université Concordia (ci-après la « Fondation ») doit recourir à ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). L'Université exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné que certains membres du conseil d'administration et de la haute direction de l'Université sont également membres du conseil d'administration de la Fondation. Les revenus provenant de la Fondation, qui s'élèvent à 16 364 \$ (10 285 \$ en 2016), ont été comptabilisés par l'Université, conformément aux souhaits des apporteurs. Les dépenses comptabilisées par l'Université relatives à la Fondation s'élèvent à 4 844 \$ (2 936 \$ en 2016). L'actif, le passif et les soldes de fonds de la Fondation totalisent respectivement 185 925 \$ (169 070 \$ au 30 avril 2016), 14 029 \$ (9 250 \$ au 30 avril 2016) et 171 896 \$ (159 820 \$ au 30 avril 2016).

Les soldes de fonds s'établissent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Fonds de dotation	79 001	76 986
Fonds d'amortissement (note 20)	57 524	49 400
Autres fonds grevés d'affectations	32 972	31 039
Fonds général	2 399	2 395
	<u>171 896</u>	<u>159 820</u>

L'Université exerce un contrôle sur la Fondation universitaire de l'Université de Concordia (ci-après la « Fondation universitaire »). De par la loi, les ressources de la Fondation universitaire doivent être utilisées exclusivement pour favoriser et soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation universitaire a été instituée par le décret numéro 834-97 du gouvernement provincial le 25 juin 1997, conformément à la Loi sur les fondations universitaires. À titre de mandataire de la Couronne, elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). En 2017, la Fondation universitaire est restée inactive.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Une partie importante des comptes clients et autres créances de l'Université est composée de montants à recevoir des gouvernements, lesquels sont considérés comme à faible risque de défaut. L'Université considère les droits de scolarité à recevoir comme un actif financier l'exposant d'avantage à un risque de crédit, et considère la concentration des risques résiduels comme minime, compte tenu de l'importance du bassin de parties contractantes.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière de l'Université. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant du taux d'intérêt variable sur les emprunts bancaires et sur la dette à long terme gérée par l'Université. La dette à long terme gérée par le gouvernement du Québec ne présente aucun risque, étant donné que le service de la dette est financé par ce dernier.

Les autres instruments financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université gère le risque de taux d'intérêt par des swaps de taux d'intérêt (note 11);

– Risque de change :

L'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains. Au 30 avril 2017, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances totalisant 885 \$ CA (1 870 \$ CA en 2016).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'Université, tels qu'ils sont présentés à l'état de la situation financière, sont classés comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse	16 732	4 030
Subventions à recevoir	51 805	51 357
Comptes clients et autres créances	14 696	14 746
Avances à la Fondation	13 499	8 815
Montant à recevoir du MEES	103 212	119 715
	<u>199 944</u>	<u>198 663</u>

20 - ENGAGEMENTS

Contrats de construction

Dans le cadre de ses activités, l'Université a conclu différents contrats. Les ententes les plus importantes ont conduit aux obligations contractuelles suivantes :

- Un montant de 14 523 \$ pour des ententes de construction, de rénovation et d'amélioration des terrains, à compléter au cours des exercices 2018 et 2019.

Financement des immobilisations

Le fonds de fonctionnement a un engagement de 291 170 \$ (281 880 \$ au 30 avril 2016) à l'égard du fonds d'immobilisations pour financer les immobilisations.

Afin de remplir cet engagement, l'Université a conclu un accord avec la Fondation pour mettre sur pied et gérer un fonds qui serait consacré au remboursement de certaines dettes de l'Université, à savoir la débenture de 200 000 \$ remboursable en septembre 2042. Le fonds est composé d'un don initial de 3,4 M\$ transféré en mai 2010. De plus, une tranche de 22,6 M\$ en dons déjà investis dans la Fondation a été transférée dans ce fonds.

Ces montants initiaux, combinés aux paiements futurs sur les promesses de dons et aux contributions annuelles existantes, seront investis pour générer les fonds nécessaires au respect des obligations de créances en 2042. En 2017, un montant de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2016) a été transféré dans ce fonds. Au 30 avril 2017, le solde du fonds est de 57 524 \$ (49 400 \$ en 2016).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017
(en milliers de dollars)

21 - ÉVENTUALITÉS

Comme dans d'autres grandes institutions de même nature, l'Université est partie à diverses procédures judiciaires. Ces dernières comprennent des réclamations telles que des griefs survenant dans le cadre de l'application de ses conventions collectives, réclamations instituées par les entrepreneurs de construction réclamant des paiements additionnels ou toutes autres réclamations qui peuvent se présenter, de temps à autre, en vertu des lois régissant les questions relatives à l'emploi, ainsi que des réclamations intentées par des étudiants ou d'anciens étudiants.

Le montant total en capital de ces diverses réclamations s'élève à environ 4,6 millions de dollars. Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a des moyens de défense sérieux à l'encontre de ces réclamations et elle a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur sa situation financière. La direction de l'Université a provisionné un montant qu'elle juge suffisant pour couvrir toute perte qui pourrait découler de ces réclamations.

Le 18 mai 2006, la Cour suprême du Canada rejetait l'appel d'une décision refusant d'autoriser un recours collectif contre l'Université concernant l'administration de son régime de retraite. La Cour suprême a statué que la décision sur cette question devait être rendue par un arbitre de grief et non par les tribunaux civils. Plusieurs syndicats avaient, avant même la décision de la Cour suprême, entamé des procédures de griefs collectifs en vertu des dispositions de leur convention collective respective. L'Université a confiance dans l'administration du régime de retraite aux périodes citées dans les griefs. Ces griefs ne font pas référence à un montant réclamé précis et sont contestés par l'Université sur la base qu'ils sont prescrits. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de déterminer le montant de quelques réclamations potentielles. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations. À ce jour, aucun arbitre n'a été nommé pour entendre ces griefs.

Dans le cours normal des projets de construction de bâtiments de l'Université, diverses réclamations garanties par des hypothèques légales ont été faites par des entrepreneurs en bâtiment afin de garantir leurs paiements. Ces hypothèques sont liées aux bâtiments construits ou en cours de construction. De plus, il existe certaines réclamations en dommage déposées par des tiers alléguant que certains projets ont provoqué une perte de jouissance des lieux ou une perte de revenu. Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur sa situation financière. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2017

(en milliers de dollars)

22 - PROMESSES DE DONS À RECEVOIR

Les promesses de dons à recevoir provenant d'apporteurs ne sont pas comptabilisées à l'état des résultats pour les fonds grevés d'affectations. Les promesses de dons à recevoir totalisent 18 084 \$ au 30 avril 2017 (14 832 \$ au 30 avril 2016).

Ces promesses seront comptabilisées dans les produits une fois que les dons auront été reçus.

23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.